



Compte rendu de la réunion du 14 MARS 2024

Étaient présents : Moiret Jean-Pierre, Molé Florence, Terrillon Jean-Maurice, Boyaux Karine, Henrion Franck, Pedneault Dorothee, MOUZET Jean- Pierre

Absence excusée :

Absent :

Secrétaire de séance : Pedneault Dorothee

Le compte rendu du conseil de la dernière séance est lu puis voté à l'unanimité.

- **Présentation des comptes administratifs**

Le 1^{er} Adjoint présente le compte administratif 2023 de la commune

Résultat de l'exercice

Investissement : -17 962.74

Fonctionnement : 118 585.43

Résultat global : 100 622.69

Vote 6 pour

Le 1^{er} Adjoint présente le compte administratif 2023 de la chaufferie

Résultat de l'exercice

Investissement : -1 658.69

Fonctionnement : 3 500.39

Résultat global : 1 891.70

Vote 6 pour

Le Maire présente les délibérations des affectations des résultats et les délibérations des comptes de gestion 2023.

Vote : 7 pour

- **Présentation des budgets 2024**

Le maire présente aux membres du conseil le budget 2024 de la commune :

Investissement

Dépenses prévues : 87 162.00

Recettes prévues : 87 162.00

Fonctionnement

Dépenses prévues : 159 345.00

Recettes prévues : 168 933.00

Vote 7 pour

Le Maire présente aux membres du conseil le budget de la chaufferie 2024

Investissement

Dépenses prévues : 10 717.00

Recettes prévues : 10 717.00

Fonctionnement

Dépenses prévues : 13 469.00

Recettes prévues : 13 469.00

Vote 7 pour

- **Taux de fongibilité**

Les membres du conseil décident de reconduire le taux de fongibilité à 7.50%

- **Taux des taxes 2024**

Les membres du conseil municipal décident de ne pas augmenter les taxes.

Les taux sont les mêmes qu'en 2023 à savoir TFB (foncier bâti) : 27.25

TFNB (foncier non bâti) : 32.19

TH (taxe d'habitation) : 11.34

CFE (cotisation foncière des entreprises) : 12.99

- **Logements**

Le Maire informe les membres conseil que deux locataires ont fait parvenir leur courrier de résiliation de bail logement de la mairie et logement « maison rose ».

Des candidats se sont déjà fait connaître pour louer un des deux logements. Le locataire du logement de la mairie a fait une demande pour la maison rose.

Après délibération les membres du conseil décident de louer la maison rose à l'ancien locataire du logement de la Maire.

Le Maire explique aux membres du conseil qu'il souhaite faire réaliser un bilan énergétique du logement de la mairie avec l'aide du SICECO. Des travaux seront éventuellement à prévoir.

Questions diverses

Les volets du Logement de Madame TARTERET seront réalisés par un habitant.

L'ONF : le montant des travaux prévus est de 11 740.00 HT.

La date de la **Journée Nettoyage est arrêtée au 20 avril 2024** (virages du jardin Jean, tour de l'église, solin de la ruelle, 2 arbres à planter, repeindre le banc et le mettre au verger, chasse d'eau mairie, carreaux salle des fêtes et lumières).